

**Bulletin d'information municipal de Zellwiller**

# de **BIMZ**

N°46  
juillet  
août  
2016

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : DENIS HEITZ - REDACTION GILLES STUTTER & CATHY ROSFELDER  
REPORTAGE & PHOTOS ALAIN BURCHI  
JOURNAL TIRE A 320 EXEMPLAIRES - IMPRESSION SPRINT'COLOR**



## **25<sup>ème</sup> anniversaire Zellwiller Fessenbach l'amitié en fanfare**

Le 26 juin dernier, ils ont fêté leur quart de siècle de relations amicales ...

# L'amitié en fanfare

Le 26 juin dernier, Fessenbach et Zellwiller ont fêté leur quart de siècle de relations amicales.

C'est en effet en 1991 que les conseillers municipaux de Zellwiller, alors dirigés par Marcel Ebel, ont rencontré leurs homologues de Fessenbach, village viticole voisin d'Offenbourg, en pays de Bade. Dès lors, les rencontres n'ont guère cessé entre les élus des deux côtés du Rhin. Et le 26 juin, une délégation de plus d'une centaine de nos amis badois est arrivée, musique en tête, en Alsace. La fanfare de Fessenbach a animé le repas qui se tenait dans la salle de l'Espace socio-culturel de Zellwiller. Après quelques morceaux de musique vint le moment d'échanges entre les officiels. Tous les discours soulignaient la nécessité d'aller au plus près des populations. Après le discours à deux voix des élus zellwillerois –Denis Heitz pour la version française et Agnès Werck pour la version allemande - tous ont pu écouter les discours bilingues de Bernard Fischer (conseiller départemental), et de Laurent Furst (député). Dans son discours exclusivement dans la langue de Goethe, Paul Litterst, élu de Fessenbach a rappelé l'historique des liens d'amitié entre les deux villages. Puis vint l'échange de cadeaux. Nos amis badois nous ont offert un banc en bois sculpté aux armoiries des deux villages ainsi qu'un panneau indiquant la direction de Fessenbach ; ils sont quant à eux repartis lestés d'une plaque en grès des Vosges représentant également les deux blasons, et chargés de succulents pains d'épices. Le banquet a permis à chacun de poursuivre les échanges avec nos voisins d'outre-Rhin, et le tout, sur des airs de la fanfare et de la chorale de Fessenbach.



Discours à deux voix : Denis Heitz et Agnès Werck



Plaque en alu contre plaque en grès des Vosges, on tient la pause le temps de quelques photos...



Nos amis de Fessenbach ont offert des bouquets estivaux à ces dames.



La salle se lève ...  
on ne fait pas dans la  
demi mesure, Paul est  
à la baguette et Denis  
à la grosse caisse ...



et une mousse  
sans faux col s'il  
vous plaît !



aux cuisines ça turbine



Chaud devant !



Reportage photos  
Alain Burchi

# En bref, le conseil municipal du 26 mai 2016

Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales décisions prises au cours des conseils municipaux des mois de mai et de juillet. Pour un compte-rendu plus complet, nous vous invitons à consulter les procès-verbaux affichés aux endroits habituels.

## Travaux - Lotissement

### Pétition des propriétaires

Les Conseillers, vu la pétition signée par les propriétaires marquant leur mécontentement à la pose du stabilisé devant leur propriété, considérant que le fournisseur du stabilisé a produit un certificat de conformité du matériau, considérant la réception des travaux à venir, considérant que l'entreprise Eurovia devrait déposer une attestation de conformité de la mise en œuvre du stabilisé, validée par le Maître d'Œuvre, prennent acte du dépôt de la pétition. Le conseil signale que l'ensemble des documents relatifs au lotissement détaillait la nature des aménagements et que les acheteurs en étaient ainsi informés. Il précise que le stabilisé participe à une meilleure infiltration des eaux pluviales, et qu'en aucun cas il équivaut à un revêtement de type « macadam ». De plus, les choix d'aménagement ont permis de proposer des terrains de construction à des prix attractifs.

### Compte Administratif 2015 et Budget primitif 2016

Après avoir analysé le budget primitif qui s'établit en section de fonctionnement, en dépenses à 200 000 € et en recettes à 1 426 767,03 €, en section d'investissement en dépenses à 598,53 € et en recettes à 30 000,- €, les Conseillers à l'unanimité des membres présents décident d'approuver le sur-équilibre du budget.

## Travaux - Mairie

### Assurances Tous Risques Chantiers et Dommages Ouvrage

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, les Conseillers à l'unanimité décident de retenir l'offre de la MAIF pour la TRC d'un montant de 547,13 TTC et pour la DO d'un montant de 4 142,00 € TTC.

### Boîte à Lettres de La Poste, affichage communal

Vu l'ouverture du chantier le 6 juin prochain, afin d'assurer la sécurité des personnes, La Poste a retiré la boîte existante pour la fixer sur la façade du relais poste « Chez Geneviève ».

Pendant toute la durée du chantier, l'affichage communal (urbanisme et mariage) sera placardé près du 43 rue Principale, les comptes-rendus du Conseil municipal le seront uniquement au 13 rue Principale.

## Secrétariat

L'accès y sera strictement interdit pendant la durée des travaux du chantier : seules les heures d'ouverture au public seront maintenues (lundi et jeudi de 17 h à 19 h et samedi de 8 h 30 à 10 h 30).

Dans tous les cas, il convient de privilégier l'usage du téléphone et de la messagerie. La collecte de piles et cartouches d'imprimante usagées est suspendue pendant les travaux, les dépôts pouvant être effectués auprès de la déchetterie de Barr et dans les commerces concernés.

## Financement

Le Maire fait le point sur les demandes de subvention : la Réserve Parlementaire de M Laurent FURST est accordée pour un montant de 10 000 €, les dossiers pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et le Soutien à l'investissement local sont réputés complets (le montant accordé n'a pas été notifié).

## Travaux divers

**Clocher église - mise aux normes de sécurité de l'accès aux cadrans & cloches**  
Afin d'assurer la sécurité des intervenants lors de la maintenance annuelle, le Maire présente un devis établi par Bodet pour un montant TTC de 2 086,80 €.

Les travaux comprennent la mise en place d'un plancher, la fourniture de 2 échelles, et la mise en place d'un dispositif assurant la protection individuelle.

Les Conseillers à l'unanimité décident d'approuver le devis présenté.

## Logements et bâtiments communaux

L'entreprise KRESS interviendra le vendredi 3 juin pour l'installation des VMC pour les logements du presbytère et de l'école.

L'assemblée dispose du devis de Thermélec pour la mise en conformité électrique des bâtiments communaux (école, bibliothèque, église) suite aux dysfonctionnements relevés lors du contrôle périodique 2016.

Le montant du devis est de 1 862,82 € TTC. Les Conseillers acceptent le devis présenté.

## Fleurissement des parterres rue Principale

Afin d'harmoniser les parterres de la rue Principale, les Conseillers prennent connaissance des propositions de F. Schoch, et du devis remis par Ledermann pour un montant prévisionnel de 559,65 € TTC. Le nombre des plants à livrer pourrait légèrement varier à la baisse.

Un courrier a été diffusé auprès des riverains afin de les solliciter pour l'entretien régulier des plantations.

## Finances

### Devis EPSL - remplacement de plaque pour l'abri de touche joueurs

Le Président des Sports Réunis de Zellwiller signe le devis et le Club de Dachstein lui remboursera la somme de 448,20 € TTC. M Helbert signale que l'incident a été relevé et noté par l'arbitre et transmis à la LAFA.

## Dotations

Les Conseillers prennent connaissance des Dotations 2016 notifiées par les services de la Préfecture ( Dotation forfaitaire 62 868,00€ ; Dotation Solidarité Rurale 11 659,00€, Dotation Nationale Péréquation 15 362,00€, Dotation Elus Locaux 2 895,00€ )

### Location du Club-House

Après en avoir délibéré, les Conseillers, à l'unanimité décident de fixer à 30,- € le montant de la location de la tireuse installée au Club-House pour les locataires qui apporteraient leur (s) fût (s) de bière.

## Recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2017

Le Maire annonce à l'assemblée que la Commune organisera le recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2017. Les Conseillers décident de désigner le secrétariat comme coordonnateur de l'enquête de recensement au titre de l'année 2017 du 19 janvier au 18 février.

## Personnel communal

### Proposition de création de poste - CUI CAE -

Considérant l'indisponibilité temporaire de l'agent C. Werck, et après en avoir délibéré, les Conseillers décident de créer un poste d'adjoint technique de 2ème classe dans le cadre du dispositif « Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi » et de préciser que ce contrat sera d'une durée de 6 mois (pour 30h par semaine).

## 25ème anniversaire des relations avec Fessenbach

Lors de la Fête-Dieu, M Litterst a annoncé la venue d'environ 110 personnes de Fessenbach le 26 juin vers 10 h 30.

La Commune se rendra à Fessenbach le 15 octobre prochain.

## Divers

\* Le Département a reconduit pour 4 ans le Programme d'Intérêt Général « Renov'Habitat 67.

L'accompagnement est assuré par SOLIHAALSACE ; des permanences sont organisées tous les 1er et 3ème mercredi du

mois de 15 h 30 à 17 h à l'UTAMS de Molsheim 16b rue Gaston Romazzoti. Plus d'informations : <https://www.bas-rhin.fr/habitatlogement/vous-etes-propretaire/renover-son-logement>

ERDF a prévu des travaux sur les transformateurs de la commune : en semaine 23 rue des Boulangers, en semaine 24 Itzigsgassel, en semaine 26 rue du Fossé. Des groupes électrogènes suppléeront à l'alimentation électrique.

\*L'autorisation d'exploiter a été accordée à la ferme Goetelmann de Meistratzheim.

\* Le Maire signale que la demande de Permis d'Aménager déposée par l'Immobilier La Fontaine pour le 3<sup>ème</sup> rte de Barr a été accordée le 20 mai 2016.

\* Les Conseillers disposent de l'appel à toutes les bonnes volontés lancé par HEBDI FECHT pour participer comme bénévole à l'organisation de la fête des 20 et 21 août prochain. Inscription jusqu'au 1<sup>er</sup> août inclus auprès de Pierre Allheily 10 rue du Fossé – mobile 07 87 01 61 14.

\* Le locataire de la chasse signale les dates prévisionnelles des battues campagne 2016-2017 : 15 octobre, 12 novembre, 16 décembre 2016 et 28 janvier 2017

\* Le Maire rappelle avec insistance que l'aire de dépôt de déchets de tonte est exclusivement réservée à l'usage de la commune et des Sports Réunis de Zellwiller.

\* Rappel : la circulation du chemin de Zellwiller à Bourghheim est réglementée : des contrôles de Gendarmerie sont régulièrement effectués. Plusieurs conducteurs ont déjà été verbalisés.

\* Le Maire remercie chaleureusement les Conseillers qui se sont mobilisés tant pour les travaux du cimetière que pour ceux des plantations, ainsi que Cécile, Bernard et Claude pour la création, la confection, et la mise en place des décorations estivales.

## En bref,

### le conseil municipal du 18 juillet 2016

*En début de séance, Le Maire invite l'assemblée à se lever et à observer une minute de silence en mémoire des victimes de l'attentat perpétré à Nice le 14 juillet 2016*

#### Travaux - Lotissement

Malgré de nombreuses relances, les derniers éléments pour permettre l'ouverture de l'aire de jeux manquent.

#### Travaux - Mairie

##### Peinture

Les Conseillers prennent connaissance de l'avancement du chantier. Après avoir vu les échantillons déposés par l'entreprise Gargowitsch et les nuanciers remis par l'entreprise Raeser, ils décident de retenir pour les façades du bâtiment « granit 50 » et de choisir pour la teinte des menuiseries alu le RAL 8011 satiné et pour les menuiseries bois une peinture se rapprochant du RAL 8011.

##### Menuiserie extérieure

Suite aux observations formulées par l'APAVE - en charge de la mission Contrôle technique Bâtiment - sur l'ensemble des fermetures extérieures, les Conseillers décident de supprimer la fenêtre de la salle des archives.

##### Dégazage de la cuve de fuel

L'assemblée examine les devis déposés par Wolff (866,40 € TTC) et MNE (924,- € TTC) comportant le pompage du fioul restant, le dégazage, le découpage et l'évacuation de la citerne. Les Conseillers acceptent le devis Wolff.

##### Sirène

Le Maire signale que les services de la Préfecture n'ont pas encore répondu sur les dispositions réglementaires relatives aux sirènes communales, et précise que celle de la mairie a été nettoyée puis mise en peinture avant de retrouver sa place.

#### Travaux divers - Logements communaux et remise école

Les Conseillers détaillent les travaux à réaliser dans les logements communaux en 2017 afin de solliciter des devis. Le Maire signale que les travaux de mise aux normes électriques – suite aux contrôles périodiques 2016 – ont été réalisés ce jour par Therm Elec.

#### Finances

##### Espace Loisirs - Abri de touche joueurs

Le Maire souligne que la plaque détériorée a été remplacée le 11 juillet par EPSL. Par ailleurs, le robot tondeur devrait être révisé, et l'arrosage automatique contrôlé. S'agissant de l'Euro 2016 et de la diffusion des matches à l'Espace SocioCulturel, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, par une abstention et 11 voix pour, les Conseillers

décident d'accorder la gratuité de la salle du 1<sup>er</sup> juillet au 10 juillet 2016 inclus ; et de dire que les frais annexes seront dûs.

#### Ecole – revêtement classe de CM

Les Conseillers disposent du devis remis par Peintur's Heibel & GARGOWITSCH - pour le renouvellement du sol - d'un montant de 4 679,45 € TTC pour l'ensemble des travaux. Ils valident à l'unanimité la signature du devis, et l'exécution des travaux en semaine 29.

Afin de préserver le sol, l'assemblée décide de mettre des embouts en caoutchouc neufs sur les pieds des chaises existantes.

#### Communauté de Communes Barr Bernstein

##### PLU I – examen du PADD :

Les Conseillers disposent de la présentation des orientations du pré - Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui définit :

- les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

- les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.

Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Il peut prendre en compte les spécificités des communes, notamment paysagères, architecturales, patrimoniales et environnementales.

M. le Maire répond aux interrogations de l'assemblée, invite les Conseillers à lui transmettre leurs observations.

##### Avant-projet de refonte statutaire

Le Conseil prend connaissance de la présentation amendée et complétée - en date du 30 juin 2016 - de l'avant-projet de la refonte statutaire de la Communauté de Communes Barr-Bernstein.

M. le Maire explique les perspectives, fait le point sur les compétences et les conséquences de leur exercice ; répond aux interrogations de l'assemblée ; invite les Conseillers à lui exposer leurs observations.

##### Logo- Marque « Pays de Barr »

Le Maire relate la sélection par le Copil - qui travaille sur la refonte de l'image de la marque « Pays de Barr » et précise les dernières tendances.

#### Syndicat Ehn-Andlau : Compétence GEMAPI

Les Conseillers, informés du projet d'évolution et de transformation du Syndicat Mixte Ehn Andlau Scheer en EPAGE, considérant que la

compétence GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations sur le territoire du bassin versant pourrait relever du SMEAS. Les Conseillers à l'unanimité décident d'émettre un avis favorable au projet d'évolution du SMEAS en EPAGE et à l'exercice de la compétence GEMAPI en attendant les propositions du SDEA.

### Recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2017

Les Conseillers décident de recruter 2 agents recenseurs du 19 janvier au 18 février 2017.

### 25ème anniversaire des relations franco-allemandes

Le Maire remercie chaleureusement tous les Conseillers municipaux, leurs conjoints et leurs enfants pour leur contribution à l'accueil de la délégation de Fessenbach. Il remercie également pour leur engage-

ment et leur participation : MM Gérard RISCH, Jérôme et Raymond BAUR, Alain ADONETH, Boulangerie BIECHEL, Fleurs AGNÈS, Yannick STEIN, Muriel ARTZ, Philippe JESER, Alain BURCHI, Andrée WITERSHEIM, Daniel HUHARDEAUX et les agents de la commune. L'assemblée décidera ultérieurement de l'emplacement du banc offert par Fessenbach.

### Divers

\* Les Conseillers disposent des rapports 2015 du SDEA et du SMEAS qui n'appellent aucune observation particulière. Ils décident d'approuver le rapport 2015 du SDEA.

\* Le Maire signale que la 32ème randonnée de l'Ill passera dans la commune – pour le parcours de 40 km – le 21 août et qu'il conviendra de respecter les déviations inhérentes à la course de Caisses à Savon organisée par HEBDI FECHT.

\* L'assemblée prend connaissance du calendrier électoral 2017 : Elections présidentielles les 23 avril et 7 mai et élections législatives les 11 et 19 juin.

\* Les SRZ renouvelleront la retransmission des matches de la Coupe de Monde de Football 2018.

\* Clair de Nuit 2017 : les associations HEBDI FECHT, LA CONFRERIE, les SRZ sont disposées à constituer une équipe de bénévoles avec les Conseillers.

Le Maire rappelle que la décision définitive sur la tenue de la manifestation sera prise en septembre prochain.

\* C. Rosfelder rend compte du conseil d'école du 3ème trimestre : nombres d'élèves, répartition dans les classes, le cycle III sera conduit par 2 enseignantes à mi-temps. Quelques demandes pour la garderie extrascolaire ont été enregistrées, qui devront être confirmées par les parents.

### La mairie communique

À compter du 4 juillet 2016, la Direction régionale des finances publiques du Bas-Rhin modifie les horaires d'ouverture de ses structures implantées dans tout le département.

Dès lors, la trésorerie de BARR sera ouverte au public **le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.**

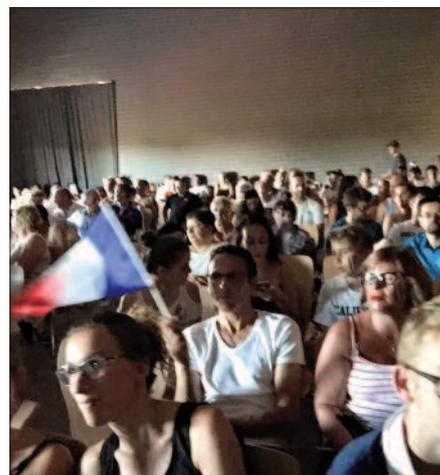
## Du côté du club-house

### Marché aux puces et coupe d'Europe

Les SRZ ont organisé dimanche 10 juillet leur traditionnel marché aux puces.

Toutes les rues du bas-village ont été mises à contribution pour installer les nombreux stands. Plus de 160 exposants se sont donnés rendez-vous. Parmi eux, de nombreux habitants du village qui ont profité de l'occasion pour vider caves et greniers. Quelques marchands professionnels ont également été de la partie. Le public est venu nombreux, surtout le matin. La météo très ensoleillée a malheureusement découragé plus d'un badaud à venir l'après-midi. Une météo qui a également boosté le chiffre d'affaire de certains stands : marchand de glaces, de boissons glacées, sans oublier les buvettes que nos sportifs avaient stratégiquement placées. Les abords de la salle des fêtes ont également accueilli ceux qui voulaient se restaurer, soit autour des grillades, ou encore avec de l'échine de porc préparée par le boucher du village.

La journée fut longue pour les nombreux bénévoles des Sports réunis, car après avoir rendu les rues du village à leur quiétude habituelle, ils sont allés transformer la salle des fêtes en Fan Zone privée pour assister, entre sportifs, à la retransmission de la finale de la coupe d'Europe des nations. Et c'est autour de tartes flambées que les footballeurs se sont consolés de la défaite de l'équipe de France et de leur éminent concitoyen Morgan Schneiderlin.



## Agenda

18 septembre : Journée du patrimoine organisée par la Bibliothèque et les P'tits d'Zell

24 septembre : loto des SRZ à l'ESC

9 octobre : après-midi récréative organisée par la Fabrique au Foyer SocioCulturel

29 octobre : Halloween par HEBDI FECHT – ESC

26 novembre : Soirée électro par la confrérie Barr Bernstein

18 décembre : concert MASITHI à l'ESC

Dates prévisionnelles des battues campagne 2016-2017 : 15 octobre, 12 novembre, 16 décembre 2016 et 28 janvier 2017

## Du côté de la bibliothèque

Cette année encore, l'équipe de la bibliothèque municipale participe aux Journées du Patrimoine. Elle s'associe avec les P'tits d'Zell pour organiser un jeu historique à travers les rues du village.

## Mois de juin = Fêtes des voisins



Un nouveau rite, bien sympathique, se généralise dans notre village : la fête des voisins. C'est la rue des Boulangers qui lançait le mouvement, suivie par la route de Barr. Au mois de juin dernier, ce fut au tour de la rue des Prunes et de la rue du Schlossguth.

## Une fête de fin d'année riche en émotions

Pour fêter l'arrivée des vacances, les élèves de l'école ont offert un spectacle de musique et de danse aux parents et amis venus nombreux. Les différentes classes sont montées successivement sur scène pour présenter diverses chorégraphies ayant les émotions comme thème principal. Colère, stress mais aussi joie ont été les sources d'inspiration des jeunes danseurs. A la fin du spectacle, les élèves du troisième cycle ont réservé une petite surprise à Mathilde Eva, leur enseignante (et directrice de l'école) qui quitte le Piémont après 9 années passées à Zellwiller. Ils ont ensuite été rejoints par les anciens élèves de Mathilde pour chanter tous ensemble en l'honneur de leur maîtresse, dont le dynamisme restera dans le souvenir de tous.

## Un premier prix ... qui récompense les efforts des bénévoles

Consciente du potentiel du village, l'équipe municipale a lancé une nouvelle politique florale qui vise à moderniser les espaces verts afin d'embellir le cadre de vie des habitants. Depuis deux ans, une équipe de bénévoles s'est constituée pour relancer une politique de fleurissement et de décoration du village. Comme vu avez pu le voir, les massifs communaux ont été mis en valeur par des personnages. Même si ces derniers sont partis récemment en excursion (aidés par

quelques mains indélicates), ils sont maintenant presque tous revenus en place. Mi-juillet, un jury est passé dans le village et nous apprenions début août que Zellwiller avait remporté le premier prix de fleurissement



ment dans sa catégorie : commune de 301 à 1000 habitants.

Avec deux restaurants dynamiques et réputés, notre commune draine un nombre important de visiteurs, aussi bien des professionnels (plats du jour) que des touristes (menus gastronomiques). Il est donc important que nos espaces publics soient accueillants et bien entretenus. Une dynamique s'est mise en place avec une équipe d'élus municipaux entourant l'agent communal et quelques habitants impliqués dans le projet.

L'objectif est de maintenir une cohérence végétale tout au long de l'année. Pour cela, l'équipe a décidé de garnir les massifs avec des plantations plus pérennes mélangeant arbustifs et vivaces. Les anciens massifs, datant de plus de vingt ans, ont été retravaillés. Les aménagements de pleine terre ont été privilégiés et le fleurissement hors-sol réduit.

Les arbustes et autres plantes vivaces ont été choisis pour accompagner les divers rosiers anciens déjà mis en place dans la commune (le long de la rue principale notamment) ou alors pour remplacer des plants en fin de vie aux points stratégiques de la commune (entrées, centre-village, etc...)

Les choix ont aussi été guidés par la volonté d'apporter une cohérence végétale ainsi qu'une cohérence de couleurs. Ainsi, les plantes annuelles sont utilisées à certains points stratégiques (écoles, église entrées de village...). De plus, elles apportent une touche de couleur immédiate tout au long des axes de la commune. En 2016, des tons, rosés, rouges ou violacés ont été mis en avant pour mettre en valeur les éléments en grès des Vosges des bâtiments publics (mairie, école, église). L'action de l'équipe municipale en faveur de la biodiversité prend forme à travers plusieurs axes :

- \* L'aménagement des bosquets et des haies champêtres en zone périurbaine.

- \* Le choix de végétaux locaux et acclimatés

- \* Le choix des massifs de pleine terre

- \* La plantation d'arbres fruitiers lors des nouveaux aménagements.

Les ressources naturelles sont aussi prises en compte. Bien que l'eau d'arrosage soit directement puisée dans la nappe (et non prise sur le réseau SDEA), nous avons toutefois fait le choix de pailler les massifs et aussi de choisir des végétaux moins gourmands en eau. Un

autre souci est celui de réduire et, à très courte échéance, de supprimer le désherbage chimique. Une réflexion est en cours avec la SDEA et la Fredon, pour développer des alternatives.

Concernant le replanting d'arbres le long du Bruchweg, une discussion est en cours avec M. Depersin, responsable à l'ONF.

Grand merci à tous les bénévoles, les conseillers et les agents communaux qui se sont impliqués dans le fleurissement, et en particulier à Bernard, Emma, Agnès, Cathy, Josiane, Fabien Cécile, Claude, ainsi qu'à tous les habitants qui annuellement fleurissent et décoorent leur maison. Ce prix leur revient. En route maintenant vers la première fleur ! (Si d'autres y arrivent, pourquoi pas nous ?)



# La Hebdi Fecht : le retour de la fête du village

La dynamique association Hebdi Fecht a réussi son pari de faire revivre le Dorffecht, en la rajeunissant et en l'implantant au cœur du village. Les abords de l'église et la cour de l'école ont été aménagés pour accueillir le public dès samedi soir pour un bal populaire. L'orchestre Clin d'Oeil a su, par un répertoire varié, faire danser toutes les générations. Dimanche matin, dès six heures, la circulation dans la rue principale a été bloquée, la descente des écoles vers la rue du château a été aménagée pour servir de décor à la course de caisses à savon. Plus de 40 participants ont dévalé la rue Principale à bord de leurs engins.

Le public était venu nombreux pour encourager les coureurs. Un service de restauration et de buvette était assuré par les bénévoles.

Cette Hebdi Fecht s'est close le soir à 18h avec la remise des trophées dans les différentes catégories ... Ce fut pour Pierre Allheily et son équipe une première mais surtout une réussite, à en juger par les sourires qui fleurissaient sur les visages des Zellwillerois. De nombreux spectateurs ont déjà promis de venir l'année prochaine avec leur propre caisse à savon.

